

La Maison-Dieu, 196, 1993/4, 7-16
Secrétaires européens de Liturgie

LES FUNÉRAILLES EN EUROPE PROPOSITIONS POUR UNE PASTORALE

DU 22 au 27 juin 1992, les Secrétaires des Commissions nationales de Liturgie de l'Europe se sont réunis à Berlin. Ces rencontres qui ont lieu tous les deux ans leur permettent de s'informer mutuellement de la situation de la pastorale liturgique dans leurs pays respectifs, mais aussi de réfléchir ensemble à l'un ou l'autre sujet qui les concerne tout particulièrement. L'objet de cette dernière rencontre était la pastorale des funérailles sous ses différents aspects socioculturels, catéchétiques et liturgiques. Selon leur habitude, les Secrétaires avaient préparé cette réflexion en répondant à un questionnaire très détaillé qui leur avait été soumis en janvier 1992. Ces diverses réponses ont donné lieu à un compte rendu qu'on pourra lire par ailleurs (p. 17-54) et qui fait apparaître la variété des pratiques et des conceptions au sujet de la mort dans l'Europe d'aujourd'hui.

Par le présent texte, les Secrétaires européens voudraient attirer l'attention, tant de la Congrégation du Culte divin et de la Discipline des Sacrements que des présidents des Commissions nationales de liturgie et des différents responsables pastoraux, sur un certain nombre de

propositions qu'il leur semble important de mettre en œuvre pour une pastorale renouvelée des funérailles, dans le cadre de la nouvelle évangélisation de l'Europe. Ils y sont conduits à la suite du 7^e Symposium des évêques européens qui s'est tenu à Rome du 12 au 17 octobre 1989, précisément sur le sujet de la naissance et de la mort. Ils souhaitent ainsi apporter leur contribution à la réflexion et aux perspectives synthétisées alors par le cardinal Martini (voir *Documentation catholique*, 1989, p. 1013-1020), aussi bien pour repérer les changements vécus dans nos sociétés à propos de la mort et du deuil que pour offrir une réponse ecclésiale appropriée « par la diaconie, la liturgie et l'annonce de la Parole ».

Pour être plus facilement lus ou entendus, nous avons pris le parti d'élaborer des propositions brèves, sans faire apparaître l'expérience qui les motive *. D'autres axes de recherches et d'efforts auraient pu être retenus à partir même des réponses à l'enquête que nous avons réalisée ; mais nous avons jugé préférable de limiter nos suggestions aux trois domaines des changements sociaux, de la réponse ecclésiale et de l'amélioration du Rituel, en sélectionnant à chaque fois quelques éléments qui nous semblent déterminants.

Changements dans la société

Le Symposium de Rome avait bien perçu les changements qui s'opèrent dans nos sociétés par rapport à la mort, en particulier la technicisation croissante des soins médicaux avec ses effets indirects sur la solitude du mourant et sur la disparition de l'expérience de la mort, ou encore la forte recherche de sens et la demande de rites ou de normes. Nos propres analyses viennent appuyer

* On peut se reporter à l'enquête effectuée auprès des secrétaires des Commissions nationales de Liturgie de vingt et un pays d'Europe publiée ci-dessous, p. 17-53 (N.D.L.R.).

ces constats et nous poussent à présenter trois recommandations.

Contre la mort occultée et privatisée

■ Nous constatons la disparition de nombreuses conduites rituelles et symboliques (la régression des condoléances, pour ne prendre qu'un seul exemple, mais significatif) et le renvoi à la seule famille de l'événement du deuil : parfois même, la famille se désintéresse complètement de son défunt qui est enterré ou incinéré dans l'anonymat. Il nous apparaît que nos sociétés ne sont plus capables d'intégrer la mort, parce qu'elle vient faire échec aux valeurs dominantes de beauté, jeunesse, épanouissement de soi, rayonnement social. On cherche alors à évacuer la mort, à ne pas en parler, à l'occulter, pour ne pas en être atteint ; et lorsqu'elle frappe malgré tout, il suffit de laisser ceux qui en sont victimes se débrouiller tout seuls.

L'Église ne peut rester indifférente devant cette occultation et cette privatisation de la mort. Sa mission lui commande, en effet, d'annoncer un sens de l'homme et de promouvoir une vie sociale vraiment humaine. Chargée de révéler le Dieu vivant, l'Église croit qu'avec la mort « la vie n'est pas détruite, elle est transformée », selon les termes d'une préface de la messe des funérailles. C'est le cœur même de sa foi, le mystère de mort et de résurrection du Christ, qui est ici en jeu. De même, en demandant à la communauté locale et au voisinage de participer au deuil d'une famille, nous affirmons notre foi selon laquelle le défunt est membre du corps de l'Église depuis son baptême, un frère ou une sœur que nous accompagnons vers le Seigneur avec tous ses proches.

■ Il faut encore dire qu'en allant ainsi à contre-courant d'évolutions contemporaines, au nom même de sa foi, l'Église rend à nos sociétés un véritable service et se montre « experte en humanité » : face à l'aspect morbide et inhumain de certaines pratiques, elle ne doit pas

craindre de jouer un rôle quasiment « politique », puisqu'il consiste à prendre le parti de l'homme et de la civilisation.

L'importance de l'église paroissiale et de la communauté

Dans plusieurs pays, nous constatons une tendance à regrouper les diverses célébrations en un même lieu, soit au funérarium, soit au crématorium. Des raisons sont avancées : commodité, absence de liens avec une paroisse, élimination de la multiplicité des démarches, etc.

Ces bâtiments n'ont pas le caractère symbolique de l'église paroissiale où l'on a été baptisé, où se rassemble la communauté chrétienne. Il semble donc important de maintenir le déroulement des célébrations dans les lieux de culte traditionnels et de permettre ainsi qu'un véritable parcours s'effectue pour les personnes en deuil, à l'image du parcours psychologique qu'elles sont amenées à vivre.

L'influence des agences funéraires

Notre enquête montre que les agences funéraires ont une grande influence dans la diffusion des évolutions actuelles et contribuent à imposer de nouvelles « modes » : ainsi l'usage du cahier de signatures, les types de cercueils, les assurances-obsèques, la célébration dans l'intimité, l'incinération, etc.

Nous appelons les responsables pastoraux à être vigilants et à nouer le plus possible des contacts avec les diverses agences funéraires pour réfléchir aux enjeux des pratiques qui apparaissent. Cela est d'autant plus nécessaire que la disparition des monopoles en certains pays laisse place à une libre concurrence dont le « consommateur » devient le jouet. Particulièrement dans ce domaine de la mort, une réserve morale s'impose.

La réponse de l'Église

« Tous ceux qui appartiennent au peuple de Dieu doivent se sentir concernés par la célébration des funérailles. Tous ne le sont pas au même titre et chacun doit y prendre sa part en raison de sa situation ou de son ministère » (*Ordo Exsequiarum*, n. 16 ; voir Rituel francophone, n. 5). Malgré la diversité de la vie et de l'organisation des Églises en Europe, nous constatons que la conscience d'une mission commune dans la pastorale des funérailles n'est pas encore très vive. C'est pourquoi nous formulons à ce propos trois recommandations.

La prise en charge ecclésiale

La pastorale des funérailles repose encore massivement sur les prêtres, dans la plupart de nos pays d'Europe. Or non seulement le nombre de ces prêtres diminue, mais surtout l'accompagnement des familles endeuillées est une responsabilité qui touche l'ensemble de la communauté et dont elle ne peut se débarrasser. Il faut donc qu'au moins plusieurs de ses membres entourent les prêtres ou les diacres dans cette tâche.

Cette prise en charge communautaire est rendue encore plus nécessaire si l'on veut honorer les diverses étapes prévues par le Rituel et qui s'accordent bien à l'expérience des personnes affrontées à la mort : visites, veillées de prières, préparation des célébrations, célébrations à l'église ou au cimetière, inhumation, etc.

Des propositions concrètes

Appeler à une prise en charge communautaire ne suffit pas. Il faut montrer concrètement les rôles et actions que peuvent remplir les fidèles avant, pendant et après les diverses célébrations qui jalonnent le temps des funérailles.

Avant les célébrations : aller rendre visite à la famille et prier ; donner des renseignements sur le défunt et sa famille aux responsables de la célébration ; aider à préparer la célébration, à choisir des textes, à composer des intentions de prière universelle ; parfois participer à l'accueil des familles en deuil ; etc.

Pendant les célébrations : participer aux lectures, aux chants, aux diverses prières ; animer une veillée ou une célébration ; être présent au cimetière et conduire la prière si personne ne le fait ; parfois diriger la célébration principale si le prêtre ou le diacre ne peut être présent (cette possibilité est prévue par l'*Ordo Exsequiarum*, n. 19, selon des normes à définir par chaque Conférence épiscopale) ; etc.

Après les célébrations : continuer à visiter les familles ; les porter dans la prière ; les inviter à des offices anniversaires et à la Commémoration des fidèles défunts, le 2 novembre ; leur faire savoir qu'on pense encore à eux ; etc.

Des nouveaux ministères

L'importance de cette pastorale des funérailles serait grandement mise en valeur si les responsables pastoraux consentaient à y appeler des laïcs et à leur confier des responsabilités, conformément à l'Exhortation apostolique *Christifideles laici*, du 30 décembre 1988, n. 23.

Cet appel impliquerait bien évidemment une formation appropriée, ainsi qu'un envoi et une reconnaissance par l'évêque pour manifester que le laïc ainsi désigné répond à une mission confiée.

Un rituel amélioré

« Qu'il s'agisse de traditions familiales, de coutumes locales ou des associations chargées d'organiser les funérailles, (les chrétiens) approuveront volontiers tout ce qui est bon. Quant à ce qui semble contredire l'Évangile, ils essaieront de le transformer afin que les obsèques célébrées pour les chrétiens manifestent la foi pascale et témoignent vraiment de l'esprit évangélique » (*Ordo Exsequiarum*, n. 2 ; voir Rituel francophone, n. 4). Dans cette perspective et après plus de vingt ans d'expérimentation du nouveau Rituel, nous proposons sept recommandations à la Congrégation du Culte divin et de la Discipline des Sacrements, pour son projet de révision de l'*Ordo Exsequiarum*, ainsi qu'aux évêchés européens chargés de l'adapter à leur pays.

Une expression simple de la foi

Il est souhaitable que les *Praenotanda* du Rituel expriment de façon simple la foi de l'Église sur la résurrection de la chair, sur le sort des défunts, sur les fins dernières, sur la légitimité et le sens de la prière pour les défunts, sur la dimension baptismale et pascale de la mort. Les pasteurs et les divers responsables des célébrations disposeraient ainsi d'une bonne base pour leur annonce de la foi.

Pour des adaptations locales

Le Rituel latin devrait être assez sobre et donner surtout des orientations, car il est fondamental de privilégier les adaptations locales et de s'adapter aux mentalités des divers pays (voir *Ordo Exsequiarum*, nn. 2, 21-22), comme l'ont fait la plupart des Rituels des différentes Églises d'Europe.

L'importance des gestes et des symboles

Dans les célébrations des funérailles, les gestes, les attitudes et les symboles touchent souvent davantage que les paroles. Contrairement à des pratiques qui semblent assez générales et qui mettent surtout en œuvre les discours, il faut donc rappeler l'importance des gestes et des comportements qui traduisent à la fois le rapport au divin (les mains levées pour la prière...), le mystère pascal (la croix, le cierge, l'aspersion...), la gratuité (l'encens...), l'humanité (l'accueil, la compassion...).

La dernière séparation au cimetière

Certains signalent la disparition d'une présence sacerdotale, lors de l'inhumation, surtout dans les villes. Si l'on comprend la difficulté pour le prêtre d'être présent à toutes les étapes, il faut souligner le caractère douloureux de cette dernière séparation et la nécessité d'y déléguer au moins un membre de la communauté chrétienne pour que ce moment puisse être ritualisé et vécu dans le climat qui convient.

Des critères pour la célébration de l'Eucharistie

Beaucoup de pasteurs ou de responsables voudraient avoir des critères assez clairs pour envisager ou non la célébration de l'Eucharistie dans le déroulement des funérailles. Il serait bon que les rituels fassent des propositions adaptées à la situation des différents pays. Si l'on peut souligner, en effet, la cohérence du sacrement de l'Eucharistie avec la dimension pascale de la mort et avec l'annonce de la résurrection, cela ne signifie pas qu'il faille célébrer une messe en toutes circonstances.

Au long du deuil

Le travail du deuil demande du temps. Il est donc souhaitable de recommander les offices anniversaires prévus dans le Missel, de favoriser les coutumes locales et de promouvoir les initiatives pour les familles qui ont été confrontées à la mort.

À propos de l'incinération

L'incinération se développe dans nos pays. Quand elle a été décidée par la famille, il est utile de rappeler qu'elle constitue la dernière étape de la séparation (comme l'inhumation) et qu'une célébration à l'église autour de l'urne doit rester exceptionnelle. Par ailleurs, il est souhaitable que nos rituels prévoient des éléments de célébration pour la réception de l'urne et sa déposition dans un lieu (columbarium, cimetière...) où l'on pourra venir se recueillir. Quant à la dispersion des cendres, parfois pratiquée, elle n'a aucun caractère chrétien, et il convient de ne l'accompagner d'aucun rite particulier.



Nous espérons que ces recommandations permettront une pastorale renouvelée des funérailles et contribueront à faire pressentir à nos contemporains ce mystère de la vie, qui est don de Dieu, comme le rappelait justement le cardinal Martini, en conclusion du 7^e Symposium des évêques européens à Rome : « Un des plus grands services que l'Église d'Europe peut rendre à l'homme d'aujourd'hui, c'est de l'aider à comprendre ce mystère, mieux encore de lui enseigner comment "l'habiter". À la lumière du mystère de Dieu, qui crée et offre une alliance,

l'homme d'aujourd'hui pourra alors comprendre sa vraie dignité et le sens de sa vie, et ainsi mieux comprendre la naissance, le fait de mourir et la mort » (*Documentation catholique*, 1989, p. 1019).

Bureau de l'assemblée européenne
des Secrétaires nationaux de Liturgie